

actes

du Conseil général de la Société salésienne de saint Jean Bosco

ORGANE OFFICIEL D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION POUR LA CONGRÉGATION SALÉSIENNE

année CIV **N. 437**
janvier-juin 2022

1. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR	1.1 Père Ángel FERNÁNDEZ ARTIME FAITES TOUT PAR AMOUR, RIEN PAR FORCE	3
2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES	2.1 Père Alfred MARAVILLA LA VOCATION MISSIONNAIRE SALÉSIENNE Réflexions, processus et orientations opérationnelles	55
3. DISPOSITIONS ET NORMES	(absentes dans ce numéro)	
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL	4.1 Chronique du Recteur Majeur 4.2 Chronique des Conseillers Généraux	73 77
5. DOCUMENTS ET NOUVELLES	5.1 Nouveaux Provinciaux Salésiens 5.2 Confrères défunts	96 102

2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES



SOCIETÀ DI SAN FRANCESCO DI SALES

SEDE CENTRALE SALESIANA
Via Marsala 42 - 00185 Roma

Le Conseiller pour les Missions

4 avril 2021
Dimanche de Pâques
Prot. 21/0155

La Vocation Missionnaire Salésienne *Réflexions, processus et directives opérationnelles*

Le Recteur Majeur, le Père Ángel Fernández Artime, a invité toute la Congrégation à répondre avec courage et générosité missionnaire aux demandes de nouvelles présences dans les contextes les plus pauvres, à renforcer notre engagement parmi les réfugiés et à ouvrir de nouveaux lieux missionnaires.¹ En effet, « nous sommes tous coresponsables de l'œuvre évangélisatrice et missionnaire des Salésiens de Don Bosco dans le monde entier. »²

Cette présentation a le triple objectif de *motiver* les confrères à répondre à l'invitation missionnaire de l'actuel successeur de Don Bosco, d'*améliorer* les processus de discernement, de formation et d'intégration, et d'*harmoniser* les orientations opérationnelles précédentes qui sont pertinentes dans notre contexte actuel.

¹ Cf. A. FERNÁNDEZ, « Discours à la Clôture du CG28 », in *ACG* 433, p.152-153.

² A. FERNÁNDEZ, « Appel Missionnaire 2021 » (8 décembre 2020).

I. Repenser les missions aujourd'hui

Aujourd'hui, nous nous trouvons dans un contexte différent de celui des projets missionnaires qui ont contribué à l'expansion de la Congrégation en Amérique (1875), en Asie (1906) et en Afrique (1980). De nouvelles perspectives et questions ont donné lieu à de nouvelles réflexions missiologiques. Une vision renouvelée des missions salésiennes est nécessaire de toute urgence.

1. La Vocation Missionnaire et le Charisme Salésien

LES MISSIONS

La Trinité est la source de l'existence et de la nature missionnaire de l'Église. En outre, le concept de communion se situe au cœur de la compréhension que l'Église a d'elle-même.³ La *mission* et la *communio* sont donc essentielles pour une compréhension adéquate du mystère de l'Église. Par conséquent, chaque Église locale, même celles de fondation récente, en tant que membre d'une communion d'Églises, est coresponsable de l'aide apportée aux autres Églises locales pour répondre à divers besoins. Il convient de noter que Vatican II avait déjà souligné que l'action missionnaire doit s'étendre également aux Églises qui existent « depuis longtemps » mais qui « se trouvent dans un certain état de régression et de faiblesse. »⁴

Nous collaborons avec l'Église dans l'accomplissement de sa mission d'évangélisation (*Mt* 28 :19-20).⁵ La proclamation de l'Évangile, en particulier aux jeunes, est notre première tâche missionnaire.⁶ Nos initiatives en faveur du progrès humain, mo-

³ Cf. Synode des Évêques, IIe Assemblée Extraordinaire (1985), *Relatio Finalis*, II, C), 1.

⁴ *Ad Gentes* n.19.

⁵ Cf. *Ad Gentes* n.2; PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi* (1975), n.14.

⁶ Cf. A. FERNÁNDEZ, « Lignes de Programmation du Recteur Majeur », in ACG 433, p.23.

tivées par une foi profonde, constituent une Première Annonce. Nous apprécions le rayonnement de la Vérité dans les cultures et les autres religions. Dans des contextes où nous ne pouvons même pas mentionner le nom de Jésus, nous le proclamons par le témoignage de la vie personnelle et communautaire.⁷ L'intentionnalité dans la promotion de la Première Annonce peut nous aider à surmonter le danger d'être considérés comme des prestataires de services sociaux ou des agents sociaux au lieu d'être des témoins de la primauté de Dieu et des porteurs de l'Évangile.⁸

Certes, il existe encore aujourd'hui des peuples ou des contextes socioculturels dans lesquels le Christ n'est pas connu. Dans de nombreux pays, surtout dans les centres urbains, dans un même quartier, il y a ceux qui ne connaissent pas Jésus, ceux qui, après l'avoir connu, l'ont abandonné, ou ceux qui vivent leur foi comme quelque chose de culturel. Par conséquent, les missions se trouvent partout où il y a un besoin de proclamer l'Évangile. Aujourd'hui, les « missions » ne peuvent pas être comprises uniquement en termes géographiques, de déplacement vers des « terres de mission » comme par le passé, mais aussi en termes sociologiques, culturels et même numériques à travers le continent digital. Aujourd'hui, les missionnaires viennent et sont envoyés sur les cinq continents. Ce mouvement missionnaire multidirectionnel est déjà en cours dans de nombreux diocèses et congrégations. Pour nous, Salésiens, c'est le « Projet Europe » qui nous a mis face à ce changement de paradigme missionnaire qui demande encore à de nombreux confrères un chemin de conversion de l'esprit et du cœur pour se l'approprier.

UN APERÇU ESSENTIEL DU CHARISME SALÉSIEN

Le Père Eugène Ceria a affirmé que « l'idée missionnaire chez Don Bosco a grandi, pourrait-on dire, avec lui. Au début,

⁷ Cf. FRANÇOIS, Encyclique *Fratelli Tutti* (2020), n. 277.

⁸ Cf. P. CHÁVEZ « Discours d'ouverture du CG 27 », in *GC27* p. 86 ; n.38.

c'était une voix intérieure qui l'appelait à porter l'Évangile dans des pays "infidèles" ; ensuite, c'était une flamme de zèle, allumée par le désir d'étendre également à ce domaine l'activité de ses fils. »⁹ Le Père Paul Albera, quant à lui, résume ainsi l'esprit missionnaire de Don Bosco : « Les missions étaient le sujet favori de ses discours, et il savait insuffler aux cœurs un désir si vif de devenir missionnaires que cela semblait la chose la plus naturelle du monde... pour Don Bosco, le second but de sa Congrégation devait être celui des missions et rien ne l'empêchait de l'embrasser dans toute son extension. »¹⁰ Il ne s'agit pas seulement d'un intérêt personnel mais d'un véritable *charisma foundationis* [charisme de fondation] que notre fondateur a transmis à ses Salésiens et à toute la Famille Salésienne.¹¹

C'est pourquoi le CG 19 a affirmé que « La Congrégation Salésienne (...) revit l'idéal de Don Bosco qui voulut que l'œuvre des missions fût la préoccupation permanente de la Congrégation, au point d'entrer dans la définition de sa nature et de son but. »¹² « L'esprit et le cœur du Fondateur, écrit le Père Viganò, et la tradition ininterrompue de notre Famille, confirment ouvertement que la dimension missionnaire est un "élément essentiel" de notre charisme. »¹³ L'actuel Recteur Majeur affirme que « la dimension missionnaire fait partie de notre identité. »¹⁴ En outre, ce sont les missions qui font avancer la Congrégation en nous libérant des « inerties paralysantes », donnant lieu à « de beaux rêves qui deviennent réalité. »¹⁵

⁹ E. CERIA, *Annali della Società Salesiana*, I (SDB : Turin, 1888) p. 24.

¹⁰ P. ALBERA, « Gli Oratori – Le Missioni – Le Vocazioni » (13 mai 1913) n.13, in *Lettere Circolari di Don Paolo Albera ai Salesiani* (SDB : Turin, 1922) p.133.

¹¹ Cf. L. RICCERI, « Le Missioni, Strada del Rinnovamento », in ACS 267, p.14; *Charte de l'Identité de la Famille Salésienne* (SDB : Rome, 2012), n. 16.

¹² CG 19, n. 483.

¹³ E. VIGANÒ, « L'Appel du Pape pour la Missions », in ACG 336, p. 11.

¹⁴ A. FERNÁNDEZ, « Appartenir davantage à Dieu, davantage aux Confrères, davantage aux Jeunes », in ACG 419, p.23.

¹⁵ A. FERNÁNDEZ, « Lignes de Programmation », p.48.

L'ESPRIT MISSIONNAIRE SALÉSIEN

En tant que Salésiens, nous sommes, partout, de véritables missionnaires des jeunes et la jeunesse est notre terre de mission.¹⁶ Nous, salésiens, vivons tous l'esprit missionnaire de Don Bosco comme le cœur de la charité pastorale qui se manifeste dans le cœur oratorien, la ferveur, l'élan et la capacité du dialogue interculturel et interreligieux. C'est la passion pour l'évangélisation, en particulier des jeunes, et la volonté d'être envoyé là où il y a un besoin, exprimée dans le « *ci vado io* » (« j'y vais »), considéré par Le Père Albert Caviglia comme la « devise salésienne ». En résumé, l'esprit missionnaire – synthétisé dans le *Damihimhi animas* – est typique de chaque Salésien, car il est enraciné dans le charisme salésien lui-même. C'est cet esprit missionnaire qui nous fait vivre la vie consacrée salésienne « en état permanent de mission ».¹⁷

L'expérience missionnaire d'été pour les jeunes confrères, pour les formateurs et pour les enseignants des centres d'études, ainsi que l'expérience dans les communautés formatrices internationales, favorisent l'ouverture d'esprit, les relations interculturelles et interreligieuses et, en dernière analyse, l'esprit missionnaire salésien.¹⁸ La prière missionnaire tous les onze du mois, la *Journée Missionnaire Salésienne* annuelle et d'autres initiatives d'animation missionnaire contribuent à maintenir vivant l'esprit missionnaire dans chaque communauté et chaque Province. C'est le même esprit missionnaire qui rend chaque communauté salésienne disponible pour accueillir et accompagner les nouveaux missionnaires qui arrivent dans la Province.

¹⁶ Cf. L. RICCERI, « Noi Missionari dei Giovani », in ACS 279, p.6-7 ; CG 22, n.13.

¹⁷ Cf. FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* (2013) n. 25 ; J.E. VECCHI, « Notre Engagement Missionnaire en Vue de l'An 2000 », in ACG 362, p. 7 ; F. CEREDA, « Favoriser les Communautés Internationales (GC27 75.5) », in ACG 429, p.49-50.

¹⁸ Cf. Ibid., p.52.

LA VOCATION MISSIONNAIRE SALÉSIENNE

Le fait que toute l'Église soit missionnaire n'exclut pas le fait qu'il y ait des missionnaires *ad gentes* et des missionnaires *à vie* par vocation. De même, il y a des Salésiens qui se sentent appelés avec une totale disponibilité à être envoyés hors de leur propre environnement culturel ou de leur pays dans n'importe quelle partie du monde (*ad exteros*) pour collaborer avec zèle et audace aux nouvelles frontières de notre mission d'évangélisation ou encore là où l'Église n'est pas encore pleinement établie (*ad gentes*). Il s'agit d'un don radical et complet qui, par sa nature même, implique une disponibilité totale et sans limite de temps (*ad vitam*).¹⁹

Par le sacrement du baptême, tous les chrétiens font partie du peuple de Dieu et participent à la mission de l'Église. Notre profession religieuse est un approfondissement singulier et fécond de notre consécration baptismale en vue de notre mission particulière dans l'Église.²⁰ De là naît la vocation missionnaire salésienne comme un appel du Seigneur, à l'intérieur de notre commune vocation salésienne.²¹ La vocation missionnaire salésienne, en tant que caractéristique essentielle du charisme de Don Bosco (cf. C 30), est donc une expression plus radicale de la charité pastorale. C'est un don du Seigneur, qui a besoin d'être invoqué dans la prière, suscité chez les confrères, vérifié dans le discernement et accompagné dans sa croissance. Les missions salésiennes font partie de l'unique mission salésienne. Le missionnaire salésien n'appartient donc pas à une élite de confrères privilégiés. Il est celui qui veut exprimer de façon plus généreuse et radicale la vocation salésienne commune à tous les confrères.

¹⁹ Cf. JEAN-PAUL II, Encyclique *Redemptoris Missio* (1990), n. 32, 65 ; E. VIGANÒ, « L'Appel du Pape », p. 33-34.

²⁰ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation Apostolique *Vita Consecrata* (1996), n. 30-31, 78.

²¹ Cf. *Ad Gentes* n.23; *Redemptoris Missio*, n. 65.

L'actuel Recteur Majeur a déclaré à plusieurs reprises qu'aucun Provincial ne peut empêcher un confrère qui a fait un parcours de discernement de sa vocation missionnaire avec l'aide de son Directeur, de son guide spirituel et du Provincial lui-même, simplement par manque de personnel ou parce que la Province a besoin de lui. L'envoi missionnaire célébré dans la Basilique de Marie Auxiliatrice du Valdocco est un geste par lequel la Congrégation renouvelle, devant Notre Dame Auxiliatrice, son engagement missionnaire.

LE MISSIONNAIRE SALÉSIEN

Le missionnaire salésien est définitivement affecté à une Province ou à une Délégation (cf. C 159), non seulement pour répondre au besoin du personnel, mais surtout pour contribuer au dialogue interculturel, à l'inculturation de la foi et du charisme et pour déclencher des processus qui peuvent générer de nouvelles vocations locales. Le missionnaire n'est pas seulement celui qui donne, mais surtout celui qui reçoit ; non seulement il enseigne, mais surtout il apprend du peuple qu'il sert, qui n'est pas seulement le destinataire passif de ses efforts. En tant que médiateur, le missionnaire ne garde rien pour lui mais veille à entretenir son ardeur à la sainteté par la grâce de l'unité, se dépensant généreusement, jusqu'à se consumer.²²

Le missionnaire s'intègre dans l'Église locale, à la vie et au projet éducatif et pastoral de la Province, en l'enrichissant de ses dons personnels, de son zèle apostolique et de sa sensibilité missionnaire. L'inculturation est un processus lent qui ne peut jamais être complètement achevé. Le missionnaire est donc disposé à s'enrichir de la culture locale en continuant à l'approfondir, à la lumière de la foi chrétienne et du charisme salésien. Chaque missionnaire s'engage à collaborer avec les laïcs, les missionnaires volontaires et les autres membres de la Famille

²² Cf. *Fratelli Tutti*, n. 284 ; *Redemptoris Missio*, n. 90.

Salésienne en favorisant un véritable échange de dons et de valeurs, selon les vocations et les formes de vie spécifiques et distinctes de chaque groupe.²³ Dans sa vieillesse, il poursuit son œuvre missionnaire en partageant son amitié et sa sagesse, par la prière et par l'exemple de sa vie. Le missionnaire se dépense pour le peuple qui lui est confié jusqu'à son dernier souffle : l'enterrement dans sa terre de mission scelle cet amour.

La présence des missionnaires dans la Province renforce l'inculturation : les confrères locaux ont une perspective de leur propre culture que les missionnaires ne possèdent pas, tandis que les missionnaires offrent des perspectives de la culture non perçues par les confrères locaux. En effet, une Province composée uniquement de confrères de la même culture risque d'être moins sensible au défi de l'interculturalité et moins capable de voir au-delà des limites de son propre monde culturel. Grâce aux missionnaires, le charisme de Don Bosco est aujourd'hui présent et « inculturé » dans 134 pays. En effet, l'engagement missionnaire de la Congrégation contribue aussi de manière décisive à la redistribution globale des confrères requise par le CG27.²⁴

LE PROJET MISSIONNAIRE DANS LA PROVINCE ET DANS LA CONGRÉGATION

Dans le programme du sexennat, le Recteur Majeur a continué à inviter chaque Province à ouvrir un projet missionnaire en son sein.²⁵ Cela n'exclut pas la générosité missionnaire pour le projet missionnaire de toute la Congrégation. En fait, la Province ne peut être généreuse pour le projet missionnaire de la Congrégation que si elle se préoccupe sérieusement d'un projet

²³ Cf. *Charte de l'Identité de la Famille Salésienne*, n. 10, 19.

²⁴ Cf. CG27, 75.5; E. VIGANÒ, « L'Appel du Pape », p.11-12 ; F. CEREDA, « Favoriser les Communautés Internationales », p.49-50.

²⁵ Cf. A. FERNANDEZ, « Lignes de Programmation », p.49.

missionnaire Provincial. En effet, l'engagement missionnaire au sein de la Province est un signe crédible et un stimulant pour l'engagement missionnaire de la Congrégation, et vice versa. Chacune influence l'autre, la stimule et l'aide.²⁶ C'est l'élan missionnaire de la Congrégation qui vivifie la foi, donne un nouvel enthousiasme vocationnel et revitalise l'identité charismatique des confrères tant dans la Province qui envoie que dans celle qui reçoit les missionnaires. En outre, elle nous libère « des dangers de l'embourgeoisement, de la superficialité spirituelle et du manque de spécificité salésienne » et « nous projette dans un avenir plein d'espoirs ».²⁷

LES MISSIONS CONCERNENT TOUS LES SALÉSIENS

Le CG20 a déjà insisté, rappelant que « Les missions intéressent toute la Congrégation. Aussi, tous les confrères y sont-ils, de quelque manière, impliqués. »²⁸ Le dixième successeur de Don Bosco a souligné que l'heure est à la générosité pour toute la Congrégation, invitant les confrères à une plus grande disponibilité pour les projets missionnaires de la Congrégation.²⁹ Les Provinciaux participent à cette sollicitude du Recteur Majeur avec un souci missionnaire pour l'ensemble de la Congrégation. Chaque Province Salésienne, qu'elle soit riche ou pauvre en personnel ou en ressources, est coresponsable des projets missionnaires de toute la Congrégation. Il n'y a donc plus de Provinces qui ne soient que « destinataires », « expéditrices » ou « missionnaires ». Toutes les Provinces envoient et reçoivent des missionnaires. Cette réciprocité missionnaire nous rend disponibles pour un partage mutuel de moyens, de personnel et d'assistance spirituelle. Les confrères âgés et malades apportent également un soutien précieux par leurs prières et leurs sacrifices. Cependant, la contribution des Procures Missionnaires au niveau de la Congrégation et des Pro-

²⁶ Cf. *Redemptoris Missio*, n. 34.

²⁷ E. VIGANÒ, « L'Appel du Pape », p.13.

²⁸ CG20, n. 480.

²⁹ Cf. A. FERNANDEZ, « Lignes de Programmation », p.46-49.

vinces (cf. R 24) et des ONG Salésiennes rend possible le démarrage et la croissance de nombreux projets missionnaires dans tous les continents.

II. Processus et orientations opérationnelles

À la lumière de ces réflexions missiologiques et charismatiques, suivent les processus et orientations opérationnelles :

2. Discernement de la Vocation Missionnaire

La vocation missionnaire doit être discernée avec soin. Il s'agit d'un processus graduel et progressif qui se déroule avec l'aide de l'accompagnateur spirituel, du Directeur et de l'équipe formatrice. Les critères et le processus de discernement de la vocation missionnaire sont clairement expliqués dans la brochure *La Formation Missionnaire des Salésiens de Don Bosco*.³⁰ Cependant, il est nécessaire de souligner ici certains éléments.

Dans les différentes phases de la formation initiale, tous ceux qui sont en formation sont encouragés à maintenir vivant l'esprit missionnaire comme élément essentiel de notre charisme, à travers les contenus à souligner, les attitudes à cultiver et les expériences à promouvoir dans chaque phase de la formation.³¹ Ils sont formés à la disponibilité et à l'ouverture sur la vie de l'Église et de la Congrégation en faisant connaître les projets missionnaires. « Il appartient aux Provinciaux, aux Délégués Provinciaux à l'Animation Missionnaire et aux formateurs d'encourager particulièrement chez les jeunes confrères le discernement de la vocation missionnaire *ad vitam*. »³² Ceux qui expriment un intérêt pour devenir missionnaires sont accompagnés plus étroitement, afin qu'ils puissent faire un bon cheminement de discernement.

³⁰ Cf. Dicastères pour les Missions et pour la Formation, *La Formation Missionnaire des Salésiens de Don Bosco* (SDB : Rome, 2014), p.27-34.

³¹ Cf. *La Formation Missionnaire*, p.13-21.

³² F. CEREDA, « Favoriser les Communautés Internationales », p.53.

Le postnoviciat est la phase formative où l'identité charismatique est approfondie. Il s'agit donc de la phase de formation la plus appropriée pour un discernement missionnaire sérieux. L'expérience de ces dernières années montre que c'est dans la phase de formation que la disponibilité missionnaire est la plus vive et la plus généreuse parmi les jeunes en formation.

Il n'y a pas de limite d'âge pour partir comme missionnaire. Après avoir consulté son Directeur et son guide spirituel, le confrère peut écrire au Recteur Majeur pour lui présenter sa disponibilité missionnaire. Cependant, notre expérience au fil des années montre que le dialogue interculturel et interreligieux, l'inculturation et l'apprentissage des langues sont plus faciles à un jeune âge.

Selon le cas, afin de mieux discerner la vocation missionnaire, le Provincial, en dialogue avec le Conseiller Général pour les Missions, peut envoyer le candidat missionnaire postnovice pour une année de stage dans une œuvre missionnaire de sa propre Province, ou d'une autre Province. Au cours de cette année, le candidat peut écrire au Recteur Majeur pour lui présenter sa disponibilité missionnaire.

La croix missionnaire salésienne distinctive est remise lors de la cérémonie d'envoi par le Recteur Majeur – généralement dans la Basilique de Marie Auxiliatrice au Valdocco – uniquement à ceux qui se proposent d'être missionnaires. Leurs noms sont inscrits dans le registre officiel du Secteur des Missions.

3. La Sélection et l'Envoi de Missionnaires

Depuis la première Expédition Missionnaire (1875) jusqu'au Chapitre Général Spécial (1971) les missionnaires Salésiens ont été choisis et envoyés de cette façon :

- Les candidats, convaincus de leur vocation missionnaire, présentaient leur candidature directement au Recteur Majeur.

- Le Préfet Général (plus tard le Conseiller Général pour les Missions) se chargeait directement du discernement, de la destination et de l'envoi des candidats. La grande majorité partait des aspirantats missionnaires en Europe (Ivrée [Italie], Cumiana [Italie], Astudillo [Espagne], Shrigley [Grande Bretagne], Coat-an-Doc'h [France], etc.) pour commencer leur noviciat dans les missions avec les novices locaux.
- Les missionnaires européens ont quitté l'Europe pour des « terres de mission » sur différents continents. La grande majorité a reçu la Croix Missionnaire dans la Basilique de Marie Auxiliatrice à Turin.

Avec cette méthode d'intervention directe du Recteur Majeur à travers le Conseiller Général pour les Missions, des confrères de différentes nationalités étaient envoyés dans un pays, favorisant l'internationalisation des communautés missionnaires.

Lorsque le Père Egidio Viganò a lancé le « Projet Afrique » en 1980, comme projet impliquant toutes les Provinces, a débuté une autre façon de discerner, de choisir et d'envoyer des missionnaires :

- Un bon nombre de confrères ont présenté (par écrit ou oralement) leur désir missionnaire à leur Provincial qui a, parfois, suggéré et stimulé le choix, dans un dialogue d'obéissance.
- Le Provincial lui-même choisissait et envoyait les missionnaires sur son propre territoire de mission (surtout en Afrique et dans les nouvelles frontières d'Asie, d'Amérique et d'Océanie). Certains ont été envoyés « *ad tempus* » [pour une période donnée], d'autres en un engagement permanent et définitif.
- Normalement, les missionnaires en partance reçoivent la Croix missionnaire lors d'une célébration communautaire provinciale ou locale.
- Il restait toujours le choix de candidats disponibles qui en-

voyaient leur lettre personnelle au Recteur Majeur, lequel intervenait directement, par l'intermédiaire du Conseiller Général pour les Missions.³³

Cette méthode a favorisé une expansion rapide des projets missionnaires provinciaux et a stimulé un nouvel enthousiasme missionnaire dans presque toutes les Provinces. D'autre part, le nombre de missionnaires au service des projets missionnaires de la Congrégation a considérablement diminué, tout comme le visage international de nos communautés missionnaires.

Depuis que le Père Pascual Chávez a lancé le « Projet Europe » en 2008, une modalité plus collégiale a commencé, qui a été consolidée dans le processus actuel de discernement, de choix et d'envoi des missionnaires :

- a. Le Recteur Majeur rédige un appel missionnaire à tous les confrères le 18 décembre (anniversaire de la fondation de la Congrégation) dans lequel il énumère les priorités missionnaires de l'année.
- b. Le confrère écrit une lettre directement au Recteur Majeur en présentant sa disponibilité missionnaire.
- c. Après avoir reçu la lettre, le Recteur Majeur la transmet au Conseiller Général pour les Missions.
- d. Le Conseiller Général pour les Missions lance ou poursuit le dialogue avec le candidat.
- e. Le Conseiller Général pour les Missions s'entretient avec le Provincial du candidat et lui demande, ainsi qu'à son Conseil, un avis écrit sur l'aptitude du candidat. Si le candidat est en formation initiale, l'avis écrit du Directeur et du Conseil de maison est requis.
- f. Après avoir reçu l'avis favorable du Provincial et de son Conseil (et du Directeur et du Conseil de maison), le Conseiller Général pour les Missions étudie avec le Rec-

³³ Cf. L. ODORICO, « Les Candidats pour les Missions Salésiennes », in ACG 337, p.55-58.

teur Majeur les besoins, les priorités missionnaires pour l'année et les destinations possibles.

- g. Le Conseiller Général pour les Missions propose au Conseil Général les destinations des membres pour la prochaine Expédition Missionnaire.
- h. Il est opportun que dans la Province il y ait une cérémonie d'adieu au confrère missionnaire. Pendant la célébration de l'Eucharistie, le Supérieur bénit le confrère qui part et fait un autre geste significatif d'adieu. La remise de la Croix Missionnaire est réservée uniquement au Recteur Majeur au moment de l'envoi missionnaire.
- i. Le candidat missionnaire arrive à Rome pour le Cours d'Orientation de cinq semaines en vue de l'envoi en mission. Pendant le cours, après avoir entendu personnellement le candidat, le Conseiller Général pour les Missions conclut le discernement pour la destination définitive du nouveau missionnaire.

Après la Cérémonie de la remise de la Croix Missionnaire, le missionnaire retourne dans sa Province d'origine où il prépare les documents et attend le visa. S'il peut obtenir un visa en Italie, il y sera affecté temporairement à une maison salésienne dans l'attente des procédures de migration, avec le consentement préalable du Provincial concerné.

Il est demandé au Provincial d'origine du missionnaire de donner au missionnaire qui part, dans l'attente des procédures de migration, la possibilité de commencer à étudier la langue de sa destination, selon les possibilités locales.

Pour les missionnaires qui partent comme stagiaires, le temps exclusivement consacré à l'étude de la langue ou à l'attente des procédures de migration n'est pas considéré comme un stage.³⁴

³⁴ Cf. *La Formation Missionnaire*, p.32.

4. La Demande de Missionnaires

Le Recteur Majeur, comme expression de sa sollicitude paternelle pour toute la Congrégation, envoie des missionnaires dans les Provinces qui en ont besoin. Cependant, un Provincial peut demander au Recteur Majeur d'envoyer des missionnaires dans sa propre Province selon cette procédure :

- a. Le Provincial, avec le consentement de son Conseil, présente un projet missionnaire concret au Recteur Majeur. Le Recteur Majeur l'évaluera avec son Conseil. L'approbation du projet sera la condition pour envoyer des missionnaires dans cette Province. Sans cette condition préalable, l'envoi de missionnaires ne sera pas possible.
- b. Une fois que le Recteur Majeur accepte la demande, le Provincial dialogue avec le Conseiller Général pour les Missions concernant :
 - Le profil du ou des nouveaux missionnaires.
 - Les nationalités qui ont plus de facilité à entrer dans le pays ou à obtenir un visa.
 - Les documents à présenter par les missionnaires afin d'obtenir un visa de résidence ou un visa missionnaire.
 - Le *Plan d'Accueil et d'Intégration*³⁵ des nouveaux missionnaires, en indiquant notamment les points suivants :
 - Le cours formel d'apprentissage de la langue d'au moins six mois, qui peut être prolongé, si le nouveau missionnaire en a besoin.
 - Le confrère spécifique qui accompagnera les nouveaux arrivants.
 - Comment pourvoir aux besoins spirituels (confessions, direction spirituelle) du nouveau missionnaire.
 - Le processus graduel d'introduction du nouveau missionnaire dans la Province d'accueil.

³⁵ Les éléments de ce plan sont précisés dans le document *La Formation Missionnaire*, p.31-32.

- c. Le Secrétaire provincial de la Province d'origine du missionnaire enverra au Secrétaire provincial de la nouvelle Province du missionnaire les documents personnels nécessaires aux archives provinciales.
- d. Après cinq ans, le missionnaire, avec l'aide du Provincial, évalue son expérience missionnaire, en particulier son intégration dans la vie et les activités de la Province, son insertion culturelle, son ardeur apostolique et son engagement missionnaire.³⁶
- e. Au moment opportun, le Conseiller Général pour les Missions, ou ses collaborateurs, vérifient l'accompagnement des nouveaux missionnaires.

Le Salésien part en mission pour y rester. Exceptionnellement, si un missionnaire, pour des raisons graves, a besoin de rentrer dans sa Province d'origine, il doit écrire, en expliquant ses raisons, au Recteur Majeur qui, après avoir entendu l'avis des deux Provinciaux concernés, exprimera son consentement ou non.³⁷

5. L' « Expérience Missionnaire »

Dans la Congrégation, les confrères peuvent proposer de travailler temporairement dans une autre Province, ou de répondre à un besoin spécifique ou urgent.³⁸ C'est une expérience positive pour de nombreuses Provinces. À la lumière de notre réflexion actuelle, la disponibilité et l'engagement missionnaire ne peuvent être limités dans le temps. Il n'est donc plus approprié de parler de missionnaires *ad tempus* (temporaires) mais d'*expérience missionnaire*. Pour certains confrères, cette expérience missionnaire peut être une occasion de discerner et de mûrir

³⁶ Cf. *La Formation Missionnaire*, p.32.

³⁷ Cf. S. MARTOGLIO, "Transfert de confrères", n.1.b/1, in *ACG* 436.

³⁸ *CG19*, p.180: Le CG 19 donne la possibilité aux frères de servir dans les missions « pendant au moins cinq ans, à condition qu'ils soient jugés aptes ».

leur vocation missionnaire. Dans ce cas, ils présenteront leur totale disponibilité au Recteur Majeur pour les projets missionnaires de la Congrégation. Cependant, il est nécessaire de souligner ici les orientations suivantes :

- a. Le Provincial qui envoie un confrère pour une expérience missionnaire signe avec le Provincial d'accueil un accord de transfert temporaire spécifiant la durée du service, les devoirs et les responsabilités des deux Provinces envers le confrère. Une copie de l'accord est envoyée au Conseiller Général pour les Missions, au Conseiller Général pour la Région et au Secrétariat Général.³⁹
- b. Ce transfert peut être d'une durée de trois ou cinq ans et peut être renouvelé.⁴⁰
- c. L'expérience missionnaire ne peut durer plus de dix ans au total, après quoi le confrère retourne définitivement dans sa Province d'origine. S'il souhaite appartenir définitivement à la Province où il a fait son expérience missionnaire, il doit écrire au Recteur Majeur qui, après avoir entendu l'avis des deux Provinciaux concernés, exprimera son consentement ou non.

Conclusion

« La générosité missionnaire a été l'une des raisons de la bonne santé et de l'expansion de la Congrégation au cours de son premier siècle et demi de vie ». ⁴¹ Répondons avec une générosité courageuse à l'appel missionnaire de l'actuel successeur de Don Bosco !

³⁹ Cf. S. MARTOGGIO, "Transfert de confrères", n. 1.b/2 ; n.3.

⁴⁰ Cf. F. CEREDA, « Favoriser les Communautés Internationales », p.49.

⁴¹ J.E. VECCHI, « Notre Engagement Missionnaire », p.35.

Ces réflexions, processus et directives opérationnelles ont été approuvés par le Recteur Majeur et son Conseil lors de leur réunion du 29 mars 2021. Ils entrent en vigueur le 24 mai 2021.

P. Alfred Maravilla, SDB

Conseiller Général pour les Missions